



ACCUEIL PROGRAMME PRESSE FAQ CONTACT

## **PROGRAMME**

Découvrez dès à présent le programme de la sixième édition des Journées de l'Agence de la biomédecine, décliné autour de la nouvelle loi relative à la bioéthique, promulguée le 2 août dernier.

Jeudi 7 octobre 2021

10h-12h Plénière d'ouverture et table ronde

14h-15h30 Sessions parallèles

Comment s'adapter face aux nouveaux défis dans l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) ? Les enjeux liés aux nouvelles techniques d'analyse du génome entier Quelles évolutions pour le don de CSH dans la nouvelle loi de bioéthique ?

RESPONSABLE DE SESSION : **Dr. Pascale LEVY** 

Agence de la biomédecine

RESPONSABLE DE SESSION : **Dr. Pascale LEVY** 

Agence de la biomédecine

RESPONSABLE DE SESSION :

**Dr. Irina IONESCU** 

Agence de la biomédecine

16h-17h30 Sessions parallèles

Une nouvelle disposition de la loi de bioéthique 2021 dans le domaine de l'AMP : l'accès aux origines

Quelles évolutions de l'encadrement des recherches sur l'embryon ?

Quelles innovations dans le domaine de la transplantation d'organes ?

**RESPONSABLE DE SESSION:** 

**Dr. Pascale LEVY** 

Agence de la biomédecine

RESPONSABLE DE SESSION :

Agence de la biomédecine

Samuel ARRABAL

**RESPONSABLE DE SESSION:** 

Dr. Benoît AVERLAND

Agence de la biomédecine

Vendredi 8 octobre 2021

9h-10h30 Sessions parallèles

Les évolutions en matière d'autoconservation de gamètes et tissus germinaux Les nouveaux champs d'application des examens génétiques Point sur les dernières innovations en matière de greffe de CSH

RESPONSABLE DE SESSION :

**Dr. Pascale LEVY** 

RESPONSABLE DE SESSION : **Dr. Pascale LEVY** 

**RESPONSABLE DE SESSION:** 

**Dr. Irina IONESCU** 

11h-12h30 Sessions parallèles

Un nouveau cadre pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires et les cellules souches pluripotentes induites (IPS)

Diagnostic prénatal, médecine fœtale, conseiller en génétique, quels nouveaux parcours de soins? Don du vivant, don croisé : quelles évolutions ?

**RESPONSABLE DE SESSION:** 

**Dr. Benoît AVERLAND**Agence de la biomédecine

RESPONSABLE DE SESSION :

Samuel ARRABAL

Agence de la biomédecine

RESPONSABLE DE SESSION :

Agence de la biomédecine

**Dr. Pascale LEVY** 

14h-16h Plénière de clôture

## Agence de la biomédecine

1 avenue du stade de France 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex <u>Politique de confidentialité</u> - <u>CGU</u>